

Sapeurs-pompiers en alerte

Quel avenir pour les CPI, les centres communaux de première intervention ? Les petits villages qui ne comptent plus suffisamment de pompiers pourraient être contraints de dissoudre leurs effectifs, par volonté préfectorale. Face à la menace qui pèse sur sa caserne, le maire de Koestlach monte au créneau.

Une banderole sur la façade de la mairie et des appels à manifester lancés sur les réseaux sociaux. La couleur est annoncée : la commune de Koestlach entre en résistance contre la dissolution annoncée de son Centre de Première Intervention (CPI). Ce jeudi soir, un rassemblement d'habitants était organisé devant la mairie, pendant la rencontre prévue entre les élus locaux, la sous-préfète d'Altkirch Marie-Claude Lambert et le chef du groupement Sud du SDIS, le colonel Gilles Triballier.

« D'accord, le corps n'a pas eu à beaucoup intervenir au cours de ces dernières années. On intervenait essentiellement pour des nids de guêpes, des feux de cheminées, de la divagation de bétail », révèle André Lehmes, maire de Koestlach, membre du corps local et par ailleurs pompiers professionnel à l'EuroAirport. Depuis la démission, pour raison personnelle, de l'ancien chef en novembre 2015, le corps ne comptait plus que sept soldats du feu. Le sergent-chef Lionel Schweitzer avait été nommé chef de corps en janvier, par arrêté préfectoral. Et commençait à recruter des nouveaux pom-

4 septembre 2016



piers dans le village, pour redynamiser le corps. La passation de commandement s'était effectuée au mois de juillet dernier, dans un climat un peu particulier. En effet, un courrier daté du 29 juin annonçait la fin annoncée du corps de pompiers du village. « La précarité de la situation est préoccupante s'agissant d'une compétence de sécurité civile que la commune a choisi d'exercer elle-même. C'est pourquoi, elle me conduit à vous orienter à court terme vers une dissolution du corps », écrivait le préfet du Haut-Rhin Pascal Lelarge, dans la lettre envoyée en mairie. Malgré le petit nombre de pompiers qu'il reste dans sa

commune, pas question pour le maire de saborder son centre de première intervention, fondé en 1938. Les pompiers « font partie de l'histoire et de la vie du village ». Selon nos informations, d'autres corps basés dans des petits villages (Bouxwiller, Sondersdorf...) seraient menacés, notamment dans le Sundgau. Une des solutions préconisées par le SDIS et les services de l'Etat serait de mutualiser les moyens, par exemple avec les villages des alentours. Durlinsdorf et Moernach, les deux villages voisins, ont par exemple déjà entamé un rapprochement, avec une convention d'intervention mutuelle. Et pourraient évoluer à terme vers la création d'un CPI in-

tercommunal. Le centre de Koestlach pourrait être contraint de rejoindre une structure de ce type pour échapper à la dissolution. Une solution qui n'en est pas une pour le maire. « On nous dit qu'il faut se regrouper, mais dans ces cas là, je suis prêt à parier qu'une bonne partie de pompiers volontaires arrêteraient leur engagement. Et si demain on dissout les petits corps de pompiers, qu'advient-il des amicales, qui jouent un rôle social important dans les villages ? »

Pour perdurer, le corps aurait notamment besoin de mettre à disposition deux pompiers, notamment en journée, pour pouvoir intervenir en première urgence. « Mais c'est impossible, nos pompiers volontaires ont une activité professionnelle et ne peuvent pas être d'astreinte s'ils travaillent », souligne André Lehmes. Une alternative proposée serait de créer une unité communale, sorte de réserve composée de citoyens formés aux gestes de premiers secours. Mais sans véhicule d'intervention et sans uniformes. Pour le maire, la réponse fuse : « c'est niet ! »

G. T.